

TFP APS - AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Objectif:

Acquérir les compétences théoriques, pratiques d'un agent de prévention et de sécurité

Compétences:

Prévenir les risques et intervenir efficacement en cas d'incident

PROGRAMME DE LA FORMATION

- UV 1 Secourisme 14h
- UV 2 Environnement juridique 22h
- UV 3 Gestion des conflits 14h
- UV 4 Module stratégique 7h
- UV 5 Prévention des risques d'incendie 7h
- UV 6 Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier - 7h
- UV 7 Sensibilisation aux risques terroristes 13h
- UV 8 Module professionnel 45h
- UV 9 Palpation de sécurité et inspection des bagages - 7h
- UV 10 Surveillance par moyens électroniques de sécurité - 7h
- UV 11 Gestion des risques 11h
- UV 12 Module événementiel spécifique 7h
- UV 13 Gestion des situations conflictuelles dégradées - 7h
- UV 14 Module industriel spécifique 7h



Nombre de participants :

Groupes de 6 à 12 personnes



Durée de la formation :

175 heures + 7 heures d'examen



Public visé:

Tout public



Lieu de formation :

Dispensée en présentiel, dans les locaux SYS ACADEMY



Pré-requis:

- Etre en possession du numéro d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS (Livre VI du Code de la sécurité intérieure)
- Niveau de français minimum : niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)



Prix de la formation et modalités de financement :

1290 euros

Eligible CPF, financement personnel, aide France Travail



Inscription:

Inscription en ligne ou par mail



Formation certifiante:

N° RNCP : 36648 Formacode : 42854 Certificateur : ADEF

Date d'enregistrement : 01/07/2022

ACCESSIBILITÉ





STS ACADEMIT

Siège social : 4 rue Marcel Cachin – 93400 Saint-Ouer Tél. : 01.80.27.54.81 E-mail : contact@sys-academy.fr SIRET 912 271 640 000 27

Agrement CNAPS : FOR-093-2028-10-17-20230850450 © Copyright 2024 – SYS ACADEMY – Tous droits réservés.

'Article 1612-14 : L'autorisation d'exercice ne confere aucune prerogative puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient



TFP APS - AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

ÉVALUATION ET EXAMEN

Modalités et conditions d'évaluation

L'évaluation du candidat est continue tout au long de la formation

Examen

QCU + épreuve pratique

Validation

Un diplôme d'Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS) sera délivré au candidat et fera l'objet d'un examen favorable.



Délais d'accès:

Environ 4 semaines, sous réserve de satisfaire aux pré-requis



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE:

- Apports théoriques
- Mise en situation



MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE:

PC portable - Vidéo projecteur -Mannequins (adulte, enfant, nourrisson) - Défibrillateur de formation -Poste central de sécurité - Émetteurs / Récepteurs - Magnétomètre



SYS ACADEMY

Siege social : 4 rue Marcel Cachin – 93400 Saint-Ouen Tél. : 01.80.27.54.81 E-mail : contact@sys-academy.fr SIRET 912 271 640 000 27

© Copyright 2024 – SYS ACADEMY – Tous droits réservé

puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient